



Espace Autismes 68

13, rue Charles Sandherr
68000 COLMAR

Secrétariat

Amandine FAIVRE
Caroline RAINERI
Tél : 03 89 24 99 23
Fax : 03 89 23 11 01
secretariat68@cra-alsace.net

Equipe

pluridisciplinaire

Tél : 03 89 24 99 23
cra68@cra-alsace.net

Médecins psychiatres

Dr Christian SCHAAL
Dr Ayman MURAD

Psychologues

Eric BIZET
Lisa DUJARDIN
Aurore MASSIAS-ZEDER
Priscille SCHNEIDER

Educatrice spécialisée

Aurélié CONNAN

Cadre de santé

Guy WITTNER

Site Internet

<http://www.cra-alsace.net>



COMPTE RENDU

REUNION DU RESEAU INTER-ETABLISSEMENTS

Vendredi 30 septembre 2016

Lieu : Centre Hospitalier de Rouffach

Etaient présents :

- M. BIBER Michael – Directeur adjoint APAEI Sundgau.
- M. BIZET Eric – Neuropsychologue CRA Adultes 68.
- M. BRANDENBURGER Philippe – Directeur APAEI du Sundgau.
- M. CHENAL Frédéric – Directeur M. SINCLAIR.
- M. DOZIER Jean Christophe – Chef de service internat St Joseph.
- M. DISCHLER Blaise – Chef de service IMP St André.
- Mme FRANCK Corinne – Directrice Institut St Joseph.
- Mme GIDEMANN Angélique – Chef de service Institut St Joseph Colmar.
- Mme HAMM Hortense- Psychologue MAS de jour CAPEMP.
- M. ICHTERS Luc – Directeur Adjoint IMP St André.
- Mme LANDWERLIN Camille – Responsable de secteur APAMAD.
- Mme LASOTA Corinne – MAS de jour BOLLWILLER.
- Mme MADEC Katheline – APAMAD.
- Mme MOLINA Maria-Dolorès Chef de service Papillons Blancs Colmar.
- Mme Le Docteur OBERLIN Michèle – Psychiatre CRA Enfants 68.
- Mme RAINERI Caroline – Secrétaire CRA Adultes 68.
- M. Le Docteur SCHAAL Christian – Psychiatre CRA Adultes 68.
- Mme SCHUTZ Corinne – Cadre de direction Les Tournesols.
- M. SCHULTZ Christian – Chef de service Papillons Blancs 68.
- M. SIMON Véronique – IMP Catherinette/Impro Les Artisans.
- Mme TRANZER Dominique – Directrice adjointe MAS Turckheim.
- Mme WEISSLOCKER Annie – Chef de service SESSAD/ARSEA.
- Mme WILHELM Valérie – Chef de service SAMSAH/SAVS.
- M. ZOEDREL Mathieu – Chargé de mission.

Absents/Excusés :

- Mme ASCENSIO Anne Marie – Association au Fil de la vie. ARS Colmar.
- Mme BENOIT Myriam – Chef de service IMP Saint André CERNAY.
- Mlle FAIVRE Amandine – Secrétaire CRA Colmar.
- M. LUTTRINGER Charles – ARSEA.
- Mme le Docteur MAGNIEN Isabelle – Conseillère médicale CG68.
- Mme le Docteur PACCALIN Chantal – Médecin GHR68.
- Mme SCHLIER Virginie – Chargée de mission - CD68.

Dr SCHAAL démarre la réunion à 14 H, propose un tour de table, et reprend les points de l'ordre du jour :

1 Poursuite des travaux sur l'organisation des équipes diagnostiques médico-sociales :

Le Docteur Michèle OBERLIN précise que cette démarche a obtenu un franc succès, mais elle précise qu'il faut clore les inscriptions car il n'y a plus de place.

Les demandes ont été très nombreuses et une nouvelle session sera prévue en 2017.

Il est rappelé que seront pris en compte seulement les trios effectifs à savoir ceux formés par un médecin, un psychologue et un éducateur, sinon la formation n'est pas possible. C'est une action multi partenariat qui n'a aucun sens si les trios ne sont pas au complet. Il s'agit d'une demande de l'ARS.

6 équipes sont en demande du côté des enfants, et une du côté des adultes. Il est impossible de former plus d'équipes enfants pour l'instant si l'on veut pouvoir assurer une formation clinique sur site (l'antenne 68 a un personnel réduit et fonctionne à mi-temps). Nous sommes également confronté cette année à un problème de local.

La formation initiale des médecins est donnée sur 2 jours. Etant le seul à pouvoir poser un diagnostic médical, sa présence est indispensable.

Il est demandé à quelle période en 2017 la prochaine session de formation aura lieu ? Il est précisé que les dates ne sont pas encore connues mais elle sera proposée probablement vers la même période.

Un tour de table sur les établissements inscrits est fait. Pour certains établissements inscrits il manque des médecins. Docteur OBERLIN précise qu'il est difficile d'envisager une mutualisation de moyen et préfère que l'équipe appartienne à la même structure.

La première journée de formation aura lieu le jeudi 6 octobre au pavillon 16 et la deuxième journée le vendredi 7 octobre dans la salle des instances du Centre Hospitalier de Rouffach.

Pour les repas, il y a une possibilité de restauration sur place. Dr OBERLIN parle des modalités de la formation.

M. BIZET a établi une convention qui regroupe l'ensemble de ces informations. Cette convention sera envoyée aux établissements. Elle sera signée par les responsables des établissements et M. COURTOT, Directeur du Centre Hospitalier de Rouffach.

Une réflexion doit se faire quand aux référents diagnostics. Cette personne aura un rôle de coordination, en dehors du trio. Une formation continue devra être faite au fil du temps.

Il est rappelé que la formation sera suivie d'une période d'accompagnement sur site, puis d'une participation à des staffs cliniques qui seront organisés 2 à 3 fois par an par le CRA, et d'une rencontre par an des groupes pour faire le point sur les besoins et difficultés éventuelles.

Les participants à la formation aimeraient disposer d'une trame diagnostique. Il est rappelé que le CRA fournira des lignes directrices pour le diagnostic de manière à standardiser et baliser la procédure.

Pour information : pour les professionnels voulant s'inscrire à la formation de 2017 prendre contact avec Madame Anne SCHNEIDER, secrétaire au CRA enfants 68 avec leur trinôme formé.

2 Attentes et besoins sur le thème de l'emploi :

Qu'est ce qu'il y a à dire ? Qu'on ne parle pas que des Aspergers.

Dans la thématique de l'emploi : arrêter la notion de productivité dès que la déficience est trop envahissante la personne se sent vite mise à l'écart. Difficultés d'insertion sociale pour les personnes atteintes de TSA, notamment au niveau de l'emploi, cependant, il apparaît que certaines associations s'impliquent dans ce sens comme « Rêve de bulles » (que Madame Valérie WILLELM cite) proposée par le CRA BRUMATH et Action et Compétences.

Les questions que l'on se pose aujourd'hui sont surtout centrées sur les ESAT.

Il faut plus communiquer sur le sujet de l'embauche des handicapés selon l'ensemble de l'auditoire : certains domaines sont à explorer : il y a des choses à faire par exemple au niveau des H.L.M, rénover une cité par exemple faire de l'entretien des espaces verts, travailler dans les services administratifs. Il faudrait négocier des contrats pour des personnes handicapées, des personnes avec autismes. On peut aller loin sur le domaine de l'emploi. Un autiste qui peut se déplacer seul pour aller faire des dépannages à domicile, par exemple.

Il faut partager ses formations, ses réflexions, ses travaux, mutualiser. Commencer par travailler sur quelles formations, quelles compétences acquérir et développer l'accompagnement au travail chez l'adulte et voir les évolutions par la suite.

Des formations ciblées permettraient un échange de bonnes pratiques. Formations spécifiques à leur public. En ESAT les moniteurs sont prêts à adapter les postes de travail car aujourd'hui, ce sont aux moniteurs de dire s'il y a lieux d'aménager certaines choses.

La prochaine réunion du réseau 4x4 Sud Alsace portera sur cette thématique là.

Il est important de savoir que le Directeur d'ESAT est très sélectif puisque lui a besoin de créer de la productivité.

On se pose la question de créer éventuellement un ESAT pour le TSA ?

Il faudrait toujours avoir quelqu'un dans les ESAT formé à l'autisme : il est dit que les moniteurs d'atelier sont des techniciens à la base. Le handicap n'est pas forcément bien connu, c'est pourquoi il est important de former les moniteurs....

Le CRA exprime son envie d'intervenir mais n'a pas les moyens de pouvoir être sur le terrain le temps, l'équipe se déplace surtout dans des cas d'extrêmes urgences.

Une réflexion est apportée : pourquoi ne pas imaginer une équipe mobile spécifiquement pour les ESAT ?

Lors des prochaines réunion inter-établissement de 2017, un travail pourrait être réfléchi et proposé pour mettre en place un schéma de travail, des propositions et solutions...

Essayer de monter une réflexion qu'on proposera aux prochaines réunions inter-établissement sur l'insertion des personnes atteintes d'autisme dans les milieux ordinaires et protégés.

Fin de la réunion : 16 H 10.

Dr SCHAAL remercie les participants.

PROCHAINE REUNION INTER-ETABLISSEMENT

VENDREDI 20 JANVIER 2017 A 14H00

PAVILLON 16 (grande salle de réunion)

CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH